



Genève, le 29 septembre 2022
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Le site de Belle-Idée désigné pour accueillir le Bioparc Genève

Le Conseil d'Etat a décidé de désigner le site de Belle-Idée à Thônex comme le plus propice pour accueillir le Bioparc Genève. Le besoin de relocalisation a été exprimé par le Bioparc Genève lui-même, actuellement installé dans un périmètre et des bâtiments inadaptés à sa mission. Cette décision permet au Bioparc Genève d'envisager l'avenir de ses activités au service de la nature avec sérénité, à l'Etat de développer des synergies avec d'autres projets dans ce secteur et à la commune de Thônex d'accueillir une institution engagée dans les enjeux de transition écologique.

Cette décision vise à offrir à cette institution locale des conditions-cadres adaptées à la poursuite de sa mission au service de la biodiversité. Ses actions de sensibilisation auprès de la population, en faisant le lien entre la recherche et la conservation de la faune en danger, à l'échelle aussi bien locale que globale, revêtent une valeur encore accrue à l'heure de la transition écologique. Les activités de zoothérapie, appelées à être développées pour répondre à une demande croissante, nécessitent un espace et un environnement adéquats.

"Le Conseil d'Etat s'est engagé, y compris dans son Plan d'action biodiversité, à trouver une solution pérenne pour le Bioparc dont les activités sont reconnues d'intérêt public. Dans une logique de synergies d'actions avec d'autres acteurs locaux, ce centre complète une offre de services et de ressourcement qui contribuent à préserver une qualité de vie à l'échelle locale." se réjouit Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

La vétusté du site actuel, sur la commune de Bellevue, et de ses installations est impropre à la poursuite des activités scientifiques du parc et à l'accueil du personnel et du public.

"En l'absence d'une solution alternative dans un horizon de trois à cinq ans, le Bioparc aurait dû cesser définitivement ses activités dans le canton", précise le directeur du Bioparc, Tobias Blaha. "Le Bioparc remercie vivement le canton de Genève pour l'étude entreprise et dont les conclusions nous réjouissent. Il s'agira maintenant de travailler ensemble, Bioparc, Canton et Commune sur un programme répondant véritablement aux besoins des uns et des autres" souligne Christina Meissner, vice-présidente du Conseil de fondation.



Au premier rang: Marc Kilcher, conseiller administratif de Thônex; Christina Meisser; Tobias Blaha; Pascal Uehlinger, conseiller administratif de Thônex

Au deuxième Rang: Bruno da Silva, maire de Thônex; Antonio Hodggers, conseiller d'Etat.

Le Bioparc Genève est un partenaire reconnu dans le domaine de la conservation de la nature, en tant qu'acteur de terrain mais aussi comme vecteur d'une nécessaire prise de conscience en faveur de ce patrimoine. Il accueille aujourd'hui 250 animaux, dont un tiers sont menacés à l'état sauvage. En plus de ses activités de recueil, de soins et de préservation de la faune locale et exotique, le Bioparc propose une sensibilisation aux enjeux majeurs de la biodiversité en étant ouvert au public, à raison de 45'000 visiteuses et visiteurs annuellement. Il collabore étroitement avec les institutions locales et internationales des sciences de la vie, notamment au travers de programmes de recherche scientifique et de protection de certaines espèces en danger critique. Ce déménagement à venir est vu comme une opportunité pour le Conseil administratif comme le confirme Pascal Uehlinger: "La commune de Thônex se réjouit d'accueillir le Bioparc Genève. Il pourra ainsi moderniser son centre de découverte de la biodiversité pour le plus grand plaisir des habitants de la commune".

- [Télécharger les photos](#)

Pour toute information complémentaire:

Pour le département du territoire:

- Antonio Hodggers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 076 304 20 66.

Pour le Bioparc Genève:

- Docteur vétérinaire Tobias Blaha, directeur du Bioparc Genève, tobias.blaha@bioparc-geneve.ch, T. 076 818 33 19;

- *Christina Meissner, vice-présidente du Conseil de Fondation du Bioparc Genève, cmeissner@infomaniak.ch, T. 078 821 16 69.*

Pour la commune de Thônex:

- *Secrétariat général, T. 022 869 39 00.*